



DÉVELOPPEMENT DURABLE

CARL et CANGT, une vision commune sur l'unité de valorisation des déchets

Le président de la CARL, Cédric CORNET recevait ce mardi Jean BARDAIL, président de la CANGT, Sylvie GUSTAVE DIT DUFLO vice-présidente de la Région déléguée à l'environnement au siège de la Riviera du Levant, au Gosier, afin de faire un point de situation sur les étapes et enjeux de l'unité de traitement et de valorisation des déchets pour les deux territoires.

Publié le 05 août 2020

Un SMO pour gérer la structure

Le projet de création d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO) a été confortée ce jour. La proposition de statuts a ainsi été amendée en ce sens au cours de cette réunion. Ces statuts seront par la suite validés par les Conseils des EPCI, la Région et feront l'objet d'une délibération concordante de l'ensemble des instances.

Le projet sera financé à la fois par la CARL et la CANGT. Une option viable du fait de la bonne santé financière de ces deux EPCI. Cette unité de valorisation des déchets sera aussi financée par le Fonds Européen de Développement Régional (FEDER), l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), l'Etat, la Région. Pas moins de 42 M€, financés à 80% par les Fonds Européens, seront nécessaires à la bonne réalisation de ce projet environnemental.

Un projet ambitieux

Pour rappel, les Communautés d'Agglomération de la Riviera du Levant (CARL) et du Nord Grande-Terre (CANGT) se sont associées dans ce projet de création d'une unité de valorisation des déchets ménagers et assimilés acté lors de la signature d'une entente le 4 mars 2019. Ce projet conforte La Riviera du Levant, ainsi que la CANGT, en tant que territoires exemplaires et durables.

L'unité de traitement permettra de :

- > trier les ordures ménagères résiduelles issues des deux Communautés d'Agglomération,
- > valoriser les matériaux recyclables (plastiques, papiers-cartons, métaux ferreux et non ferreux),
- > valoriser énergétiquement par méthanisation la partie organique et par production de CSR, les refus.

A terme, ce sont ainsi près de 60 000 tonnes d'ordures ménagères et encombrants qui seraient ainsi traités.